APAVE
AGENCE D'AMIENS
Espace Industriel Nord 29 rue de la Croix de Pierre CS 71328
80084 AMIENS CEDEX
N° SIRET : 90386907101020

DONNEUR D'ORDRE
EPSM DE LA SOMME

80480 DURY
CONTACT : Mr Bardet

Rapport de repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux sur infrastructures de transport

Ce rapport annule et remplace les éventuelles versions précédentes



Numéro d'offre **: 3284409.2**
Numéro de commande: **C26137734**
Numéro de rapport (n°de tâche) **: T260191393**
Date : **20/05/2026**

Lieu d'intervention :

Amphithéâtre

670 ROUTE DE PARIS
SITE PHILIPPE PINEL
80480 DURY

Destinataire rapport :
EPSM DE LA SOMME

Date d'intervention :
Du **06/05/2026 au 06/05/2026**

Intervenant : **Monsieur Sebastien DRON**

Signature :

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité
Nombre de pages total du document : 14 pages

Rapport de repérage des matériaux ou produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux sur infrastructures de transport

Articles L.4511 et L.4531-1 du code du travail.
Article R.4412-97 du code du travail -Arrêté du 1er octobre 2019 modifié par l'arrêté du 03 juin 2025, Norme NF X46-020 - Norme NF X46-102

1 INFORMATIONS GENERALES

1.1 DESIGNATION DE LA ZONE D'INTERVENTION

Nature de l'infrastructure:	Bâtiment	Adresse :	670 ROUTE DE PARIS
Zone / Lieu :			SITE PHILIPPE PINEL
Immeuble non bâti :			80480 DURY

1.2 DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	**EPSM DE LA SOMME**
Adresse :	**670 ROUTE DE PARIS** **80480 DURY**
Qualité :	

DESIGNATION DU PROPRIETAIRE

Nom :	**EPSM DE LA SOMME**
Adresse :	**80480 DURY**

1.3 EXECUTION DE LA MISSION

Date de commande :	**23/03/2026**	Date d'émission du rapport :	**20/05/2026**
Le repérage a été réalisé le:	**29/04/2026**	Accompagnateur :	**Aucun**
Par :	**DRON Sebastien**	Organisme d'assurance professionnelle :	**Allianz Global Corporate & Specialty SE**
Laboratoire d'Analyses :	**Eurofins Analyses pour le Bâtiment Sud**	Adresse assurance :	**1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex**
Adresse laboratoire :	**75C Avenue de Pascalet 30310 Vergèze**	N° de contrat d'assurance :	**FRL003861**
Numéro d'accréditation :	**1-5922**	Date de validité :	**31/12/2026**

2 REFERENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX

PERCEMENT/RETRAIT SUR ENROBE

3 CONCLUSION(S)

Nous n'avons pas recensé de matériaux et produits contenant de l'amiante selon les programmes de repérage définis dans l'annexe 13.9 du décret 2011-629 du 03 juin 2011.

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des enrobés bitumineux contenant des HAP.

Réutilisation à froid possible

4 SOMMAIRE

INFORMATIONS GENERALES....2
DESIGNATION DE LA ZONE D'INTERVENTION....2
DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE....2
DESIGNATION DU PROPRIETAIRE....2
EXECUTION DE LA MISSION....2
REFERENCE DU PROGRAMME DE TRAVAUX....2
CONCLUSION(S)....2
SOMMAIRE....3
RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE....4
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE....4
LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE....4
COMMENTAIRES....4
INVESTIGATIONS NON REALISEES....4
CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE....4
RAPPORTS PRECEDENTS....4
ANNEXE – FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION....5
ANNEXE – CROQUIS....7
ANNEXE – PROCES VERBAUX D'ANALYSES....9
ATTESTATION(S)....13

5 RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

5.1 LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

Absence

5.2 LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

N° Localis.	Localisation	Zone / Lieu	Coordonnées GPS	Matériau / Produit	critères(s) ayant permis de conclure	Réf ZPSO
1	**voirie**	**Voirie**	49.872336, 2.272450	**Enrobé bitumineux**	**Résultat d'analyse (P001)**	

COMMENTAIRES

Néant

6 INVESTIGATIONS NON REALISEES

7 CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Date du repérage : **06/05/2026**

Conditions du repérage : Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les enrobés bitumineux afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur ces matériaux susceptibles de libérer des fibres d'amiante à l'occasion des travaux définis par le donneur d'ordre.
Le programme des travaux défini par le donneur d'ordre est rappelé en préambule.
Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (coordonnées GPS, environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.
Source des coordonnées GPS : Google Map.
Documents remis : Néant
Moyens mis à disposition : Néant

Description des travaux envisagés : **PERCEMENT/RETRAIT SUR ENROBE**

8 RAPPORTS PRECEDENTS

Aucun rapport précédemment réalisé ne nous a été fourni

ANNEXE 1 – FICHES D'IDENTIFICATION ET DE COTATION

PRELEVEMENT : P001

Emplacement



Nom du client	Numéro de dossier	Localisation
EPSM DE LA SOMME	T260191393	Voirie - voirie Fragments d'enrobé (49.872336, 2.272450)
Nom de l'opérateur	**Date de prélèvement**	**Matériau**
DRON Sebastien	29/04/2026	Enrobé bitumineux

Résultat amiante

Absence d'amiante

DESCRIPTION DU PRELEVEMENT :

Objet	Support	Taille
Enrobé bitumineux		0 cm

DETAIL DES COUCHES DU PRELEVEMENT :

Référence Couche	Description visuelle	Epaisseur (cm)
Resultats HAP	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (beige)	0
001-GRANULATS	Prise d'essai n°1 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (beige)	0
002-GRANULATS	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
003-GRANULATS	Prise d'essai n°2 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
004-GRANULATS	Analyse réalisée non conclusive Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
005-GRANULATS	Prise d'essai n°3 matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (noir)	0
007-LIANT	Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	0

DETAIL DES RESULTATS :

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (mg/kg)
Resultats HAP	AR-26-HB-037641-01		AR-26-HB-037641-01	300,4 (prélèvement entier)
001-GRANULATS	AR-26-HB-037641-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-26-HB-037641-01	
002-GRANULATS	AR-26-HB-037641-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-26-HB-037641-01	

Référence Couche	PV analyse Amiante	Conclusion amiante	PV analyse HAP	Teneur HAP (mg/kg)
003-GRANULATS	AR-26-HB-037641-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-26-HB-037641-01	
004-GRANULATS	AR-26-HB-037641-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-26-HB-037641-01	
005-GRANULATS	AR-26-HB-037641-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-26-HB-037641-01	
007-LIANT	AR-26-HB-037641-01	Fibres d'amiante non détectées	AR-26-HB-037641-01	

ANNEXE 2 – CROQUIS

Planche de repérage

Client :	EPSM DE LA SOMME	Titre :	Croquis N°1
N° rapport :	T260191393	Lieu d'intervention :	670 ROUTE DE PARIS SITE PHILIPPE PINEL 80480 DURY
N° planche :	1/1 Version : 0		
Type :	Planche de repérage usuel en plan		
Date :	20/05/2026	Bâtiment :	
Intervenant :	DRON Sebastien	Etage :	
Origine du plan :	Opérateur de repérage	Commentaire :	



ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES

PV_00720260501826481

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Nord SAS

APAVE INFRASTRUCTURES ET CONSTRUCTION FRANCE
Monsieur Sebastien DRON
Rue de la Croix de Pierre
80080 AMIENS

Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-26-HB-037641-01 — Date d'émission de rapport : 19/05/2026 10:01 — Page1/4
Dossier N° : 26N021284 — Date de réception : 12/05/2026 — Date d'analyse : 15/05/2026
Référence dossier Client:
C26137734 A - 670 ROUTE DE PARIS SITE PHILIPPE PINEL 80480 DURY - EPSM DE LA SOMME
Référence Commande :

N° éch.	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001	P001-Voirie - voirie - A - Fragments d'enrobé - Enrobé bitumineux	matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (beige), (noir)	**MOLP** * / HXA5	6 / 6 *	- *	Analyse réalisée non conclusive *
		matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) granulats (beige), (noir)	**MET** * / FSV4	3 / 6 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *
		Matériau dur bitumineux de type enrobé (visiblement monocouche) liant hydrocarboné	**MET** * / FSV4	1 / 1 *	Calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement) *	Fibres d'amiante non détectées *

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO84179**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Optique à Lumière Polarisée (**MOLP**) selon le guide **HSG 248 - annexe 2**.

Traitement par une méthode interne (**modes opératoires T-PE-WO63769 et T-PM-WO22725**) en vue d'une identification des fibres au Microscope Electronique à Transmission (**MET**) selon parties utiles de la norme **NFX 43-050** et **IMA** « Principes pétrographiques et de classification minéralogique ».

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS
557, route de Noyelles ,PA du Pommier
F-62110 Henin-Beaumont, FRANCE
Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION N° 1- 1593
Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Nord SAS

Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-26-HB-037641-01 | Date d'émission de rapport : 19/05/2026 10:01 | Page2/4
Dossier N° : 26N021284 | Date de réception : 12/05/2026 | Date d'analyse : 15/05/2026
Référence dossier Client:
C26137734 A - 670 ROUTE DE PARIS SITE PHILIPPE PINEL 80480 DURY - EPSM DE LA SOMME
Référence Commande :

NB 1 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire effectue une analyse couche par couche de l'échantillon transmis par le demandeur. Des composants décrits simultanément dans une même couche n'ont pas pu faire l'objet de prises d'essai séparées pour l'analyse, ceci afin d'éviter le risque d'inter-contamination. Les raisons de cette non séparation peuvent être : la trop grande adhérence des couches entre elles, des couches trop fines, le manque de matière d'une des couches, l'état de conservation dégradé d'une des couches.
NB 2 : "Fibres d'amiante non détectées au MOLP" s'entend comme : "aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante optiquement observables** inférieure à la limite de détection. ** Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir une largeur supérieure à 0,2 micromètre (µm)" ; "Fibres d'amiante non détectées" au MET s'entend comme : " aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection."
NB 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse.
NB 4 : Le présent rapport mentionne les analyses conclusives et non conclusives. En effet, le laboratoire met en œuvre les deux techniques d'analyse MOLP et META sur tous les échantillons massifs conformément aux exigences indiquées dans l'arrêté du 1er octobre 2019.
Le « -» indiqué dans « Type de préparation » s'entend comme « Préparation avec traitement par calcination et attaque chimique et mécanique (méthode interne de traitement)
NB 5 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18) modifié par l'Arrêté du 26 décembre 2019, Arrêté du 25 juillet 2022 (JOFR n°0238 du 13 octobre 2022, texte n°10),), Arrêté du 3 juin 2025 (JORFN°0152 du 2 juillet 2025 texte N° 8).
NB 6 : Dans le cadre des essais appliqués au composant de l'échantillon susceptible de contenir de l'amiante délibérément ajouté, l'analyse par microscopie électronique en transmission (MET) est réalisée à partir de trois prises d'essai regroupées en une seule préparation et une grille (indication : MET 1/1). Dans le cadre des essais appliqués à la partie de l'échantillon susceptible de contenir de l'amiante naturellement présent, chaque préparation MET donne lieu à deux grilles.
NB 7 : En application de l'annexe I de l'arrêté du 1er octobre 2019, si au moins l'une des préparations met en évidence la présence d'amiante, il est conclu à la détection d'amiante sur l'échantillon. Sinon, il est conclu à la non détection de fibre d'amiante

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS
557, route de Noyelles ,PA du Pommier
F-62110 Henin-Beaumont, FRANCE
Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Nord SAS

Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-26-HB-037641-01 — Date d'émission de rapport : 19/05/2026 10:01 — Page3/4
Dossier N° : 26N021284 — Date de réception : 12/05/2026 — Date d'analyse : 15/05/2026
Référence dossier Client:
C26137734 A - 670 ROUTE DE PARIS SITE PHILIPPE PINEL 80480 DURY - EPSM DE LA SOMME
Référence Commande :

N° Echantillon		**001**			
Référence client de l'échantillon		P001-Voirie - voirie - A - Fragments d'enrobé - Enrobé bitumineux			
Matrice		**Matériaux Routiers**			
NS006 : **HAPs 16 composés - Délai Standard**					
Benzo(a)pyrène	mg/kg M.S.	42,27	*		
Fluorène	mg/kg M.S.	0,64	*		
Phénanthrène	mg/kg M.S.	2,91	*		
Anthracène	mg/kg M.S.	5,59	*		
Fluoranthène	mg/kg M.S.	28,36	*		
Pyrène	mg/kg M.S.	19,86	*		
Benzo-(a)-anthracène	mg/kg M.S.	31,25	*		
Chrysène	mg/kg M.S.	35,44	*		
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg M.S.	41,10	*		
Benzo(k)fluoranthène	mg/kg M.S.	16,10	*		
Indeno (1,2,3-cd) Pyrène	mg/kg M.S.	31,44	*		
Dibenzo(a,h)anthracène	mg/kg M.S.	14,84	*		
Benzo(ghi)Pérylène	mg/kg M.S.	26,28	*		
Naphtalène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Acénaphtène	mg/kg M.S.	< 0,5	*		
Acénaphthylène	mg/kg M.S.	4,32	*		
Somme des HAP	mg/kg M.S.	300,4			
NS019 : **Analyse de la matière sèche**	%	98.1	*		

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS
557, route de Noyelles ,PA du Pommier
F-62110 Henin-Beaumont, FRANCE
Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

eurofins

Eurofins Analyses Pour Le Batiment Nord SAS

Rapport d'analyse d'amiante et de HAP dans les matériaux

N° de rapport d'analyse : AR-26-HB-037641-01 | Date d'émission de rapport : 19/05/2026 10:01 | Page4/4
Dossier N° : 26N021284 | Date de réception : 12/05/2026 | Date d'analyse : 15/05/2026
Référence dossier Client:
C26137734 A - 670 ROUTE DE PARIS SITE PHILIPPE PINEL 80480 DURY - EPSM DE LA SOMME
Référence Commande :

Méthode d'analyse employée pour la recherche quantitative de HAP dans les enrobés routiers :
Traitement par méthode interne (mode opératoire T-HAP-PR83048) en vue d'une quantification de HAP par GCMSMS par une extraction solide/liquide (mode opératoire T-HAP-WO85147) après prétraitement de l'échantillon (mode opératoire T-HAP-WO95323).
Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Des essais ont permis de garantir la stabilité des échantillons pendant trois semaines dans les conditions de stockage du laboratoire. Au-delà de ce délai de stabilité, le laboratoire ne peut garantir l'absence de risque. Toutes les informations sont disponibles sur demande.
Les incertitudes pourront être rendues à la demande du client.
L'analyse de la matière sèche est effectuée à partir d'une balance halogène à 105°C suivant la méthode interne T-HAP-WO85148.
Le paramètre « somme des HAP » correspond à la somme des concentrations de chaque HAP. Lorsque la concentration d'un HAP individuel est inférieure ou égale à la limite de quantification (LQ=0.5 mg/kg M.S.), elle est indiquée par ≤ LQ et cette valeur n'est pas comptabilisée dans la « somme des HAP ». S'il existe une ou plusieurs concentrations individuelles de HAP supérieures à la LQ, alors la « somme des HAP » correspond à la somme de toutes les valeurs > LQ. Si aucune des concentrations individuelles de HAP n'est supérieure à la LQ, alors la « somme des HAP » est indiquée comme étant ≤ LQ (≤ 0.5).



Sebastien VILLEZ
Responsable Département
Laboratoire

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 4 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Nord SAS
557, route de Noyelles ,PA du Pommier
F-62110 Henin-Beaumont, FRANCE
Tél: +33 3 21 08 80 20 - Fax: +33388916531 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses/
S.A.S. au capital de 123 728 € RCS Arras SIRET 529 294 035 00033 TVA FR71 529 294 035 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1593
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

ATTESTATION(S)

Allianz

Attestation d'Assurance

Nous soussignés, **Allianz Global Corporate & Specialty SE Succursale en France** - 1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex certifions par la présente que la société:

SAS APAVE
Immeuble CANOPY 6 rue du général Audran
92400 COURBEVOIE
France

agissant tant pour son compte que pour celui de sa filiale :

APAVE INFRASTRUCTURE CONSTRUCTION France
Immeuble Canopy 6 RUE DU GENERAL AUDRAN
92400 COURBEVOIE
France

est assurée auprès de notre compagnie par la police n° **FRL003861** garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber dans l'exercice de ses activités.

La garantie s'exerce à concurrence des montants ci-après :

Responsabilité Civile Exploitation / Après Livraison / Professionnelle			
Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Dont :			
Dommages immatériels non consécutifs	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Atteintes à l'environnement accidentelles sur sites des assurés non soumis à Autorisation ou Enregistrement	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Tous dommages corporels, matériels et immatériels aux Usa/Canada	5 000 000	EUR	Par année d'assurance
Dont :			
Dommages immatériels non consécutifs sur base « Loss of use »	2 500 000	EUR	Par année d'assurance
Tous dommages causés par l'amiante et le plomb (hors Faute Inexcusable)	5 000 000	EUR	Par année d'assurance

Il est précisé que le souscripteur est à jour du paiement de ses primes / ne fait pas l'objet d'une procédure de mise à demeure pour non - paiement de prime / ne fait l'objet d'aucune suspension de garantie, ni d'aucune procédure de mise en demeure pour non-paiement de prime au titre de ce contrat.Les activités assurées sont décrites dans l'Annexe suivante.
Période d'assurance du 01/01/2026 au 31/12/2026

La présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit et ne saurait engager la Compagnie au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Fait à Paris La Défense, le 17/11/2025

Pour la Compagnie,

Signature de l'assureur/ of the insurer :

Signature autorisée/ Authorised signatory :



Allianz Global Corporate & Specialty SE
Succursale en France
1 Cours Michelet - CS 30051
92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX
487 424 608 RCS Nanterre
N° TVA intracommunautaire FR
00 487 424 608

Siège social:
Königinstrasse 28
80802 Munich
Allemagne

Société Européenne immatriculée en Allemagne sous le N° HRB 208312
Entreprise soumise au contrôle de la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht
Graurheindorfer Strasse 108 - 53117 Bonn, Allemagne

www.agcs.allianz.com